

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente mars, le Conseil Municipal de la commune de CORDES-TOLOSANNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la Médiathèque, sous la présidence de Monsieur Patrick DELLAC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/03/2022

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Nombre de Conseillers présents : 10

Étaient présents : BATTISTELLA Corinne, BELY Monique, BINOS Valérie, CANDEL Jean-Jacques, REGNIER Céline, SEVEGNES Olivier, TONNELIER Simon, VERDIER Marie-Anne et VILLEMUR Jean-François

Le quorum étant atteint M. DELLAC a ouvert la séance.

M. SEVEGNES Olivier a été élu secrétaire de séance.

LECTURE ET APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 16 JUIN 2021

✓ ***ADOPTÉ à l'unanimité des votants***

BUDGET COMMUNAL

- Vote du compte de gestion 2021

✓ ***ADOPTÉ à l'unanimité des votants***

- Vote du compte administratif 2021

✓ ***ADOPTÉ à l'unanimité des votants***

BUDGET ASSAINISSEMENT

- Vote du compte de gestion 2021

✓ ***ADOPTÉ à l'unanimité des votants***

- Vote du compte administratif 2021

✓ ***ADOPTÉ à l'unanimité des votants***

RENOVATION DE LA MAIRIE / AVENANTS

Avenant Lot électricité : Proposition de signature d'un avenant (plus-value de 2833.40 €)

✓ ***ADOPTÉ à l'unanimité des votants***

MODIFICATION DES STATUTS DU SDE 82

Présentation de la modification des statuts du SDE 82 avec l'ajout dans la compétence « Eclairage Public

✓ ***NON ADOPTÉ à l'unanimité des votants***

RESTAURANT : FENETRES / LICENCE IV

- Changement des fenêtres

Décision de demander d'autres devis

- Avocat

Décision de prendre contact avec un nouvel avocat pour défendre la commune

✓ ***ADOPTÉ à l'unanimité des votants***

AMENAGEMENT SALLE DES FÊTES

Proposition d'achat de praticables extérieurs en remplacement de l'ancienne scène pour un montant de 7145.00 € HT

✓ ***ADOPTÉ à l'unanimité des votants***

AVIS SUR LA CREATION D'UNE UNITÉ DE METHANISATION AGRICOLE COLLECTIVE SUR LA COMMUNE DE LE PIN

✓ ***AVIS FAVORABLE à l'unanimité des votants***